

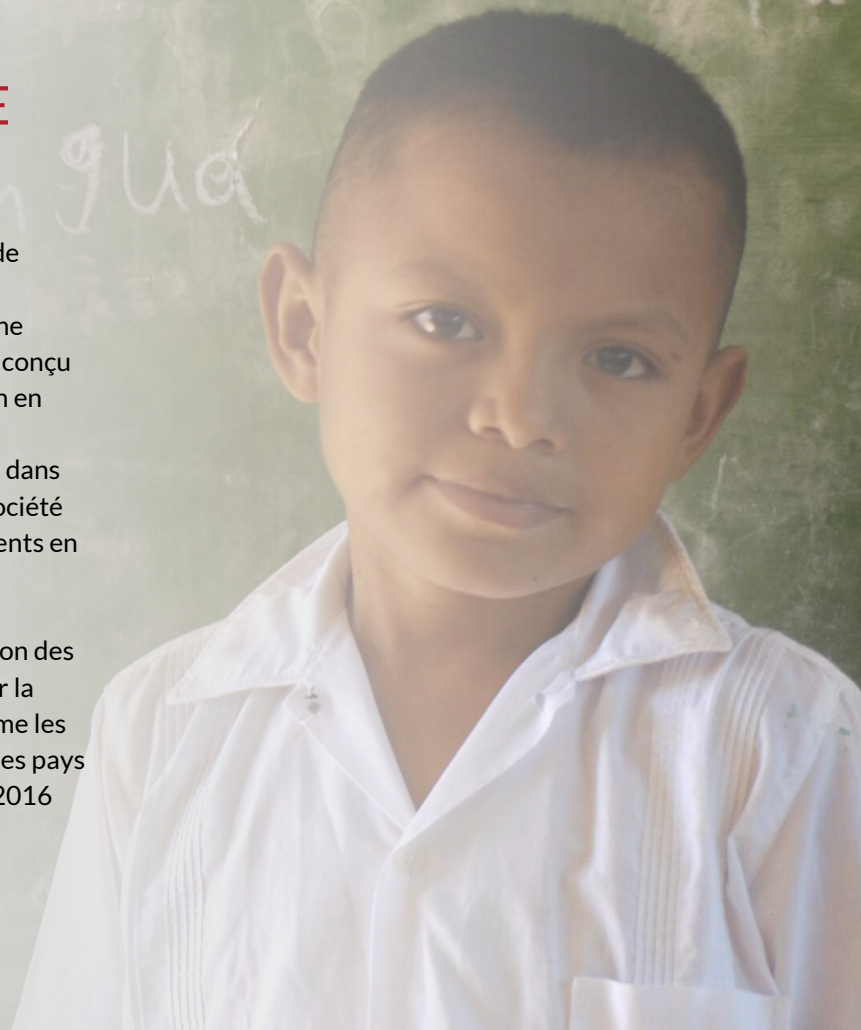
RESULTS
the power to end poverty

RIGHT TO
EDUCATION
INDEX 

INDICE DU DROIT À L'ÉDUCATION 2016

RAPPORT DE SYNTHÈSE

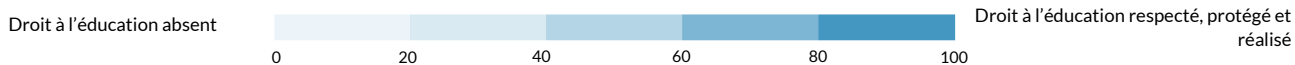
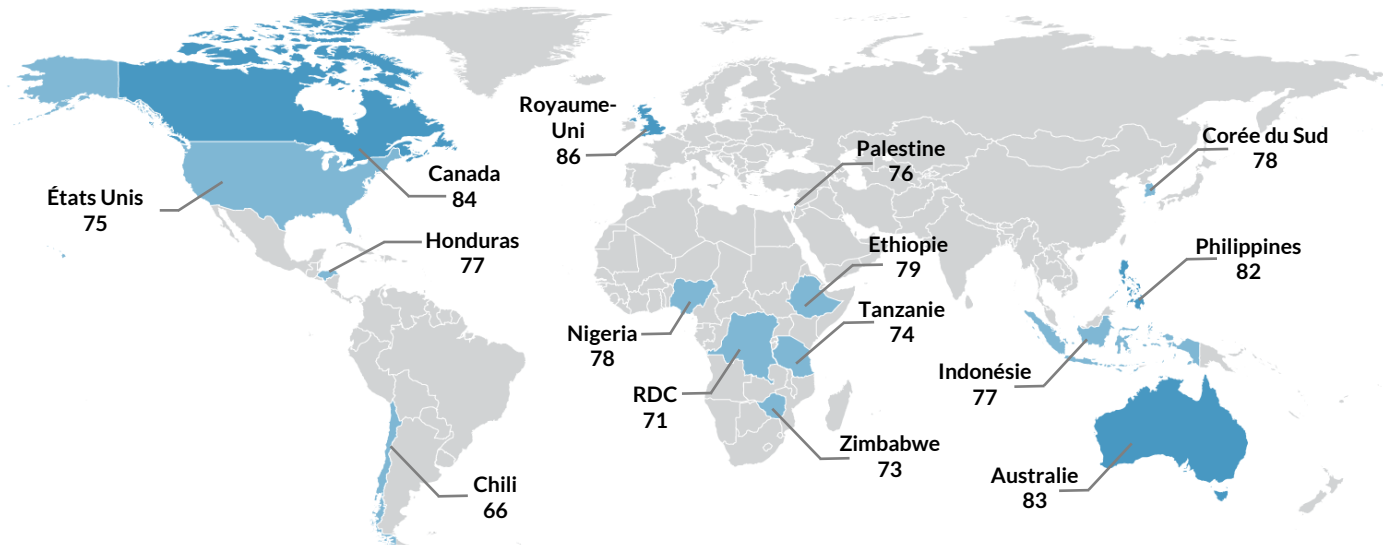
L'Indice du droit à l'éducation (en anglais Right to Education Index, RTEI) est une initiative mondiale de responsabilisation qui vise à garantir à toutes les personnes, où qu'elles vivent, le droit de recevoir une éducation de qualité. Le RTEI est un indice mondial conçu à partir du cadre international du droit à l'éducation en vue de surveiller et d'accélérer les progrès vers la réalisation du droit à l'éducation pour tous, partout dans le monde. Le RTEI travaille en partenariat avec la société civile, des instituts de recherche et des gouvernements en vue de surveiller et d'accélérer les progrès vers la réalisation du droit à l'éducation. En utilisant une approche fondée sur les droits, le RTEI appuie l'action des acteurs nationaux pour coordonner et faire avancer la réforme de l'éducation. Le rapport RTEI 2016 résume les observations de 15 organisations implantées dans les pays partenaires, y compris autour de la thématique de 2016 sur le financement de l'éducation.



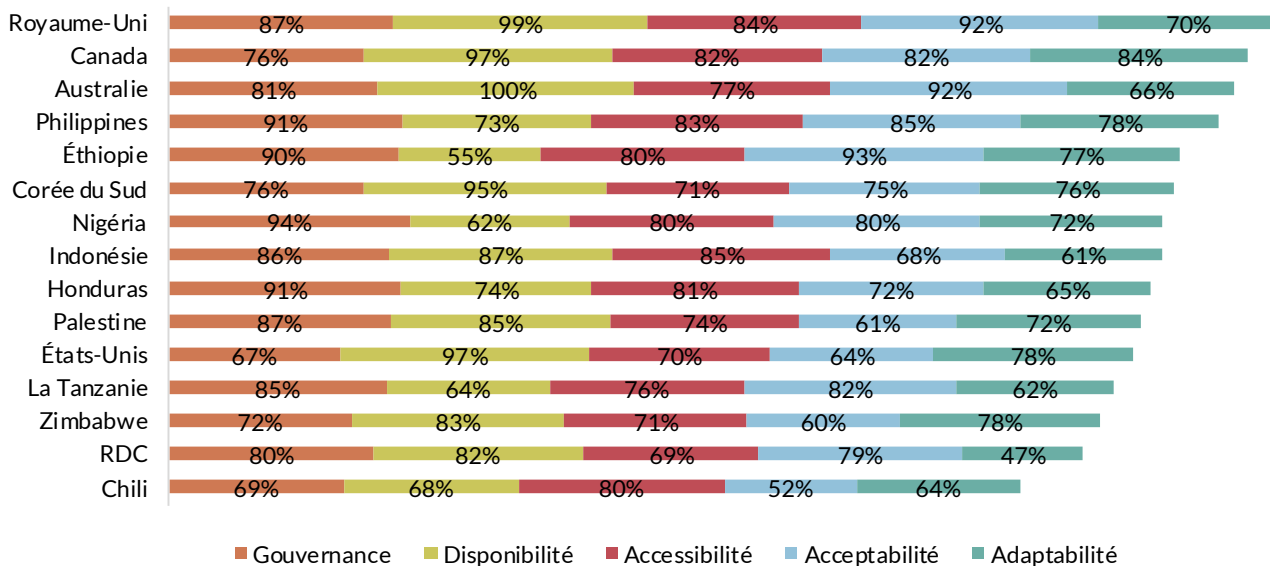
RÉSUMÉ DU RAPPORT RTEI 2016

En 2016, le RTEI a constaté que l’Australie, le Canada et le Royaume-Uni disposaient du cadre le plus robuste pour le droit à l’éducation à travers les cinq thèmes examinés dans le RTEI : Gouvernance, Disponibilité, Accessibilité, Acceptabilité et Adaptabilité. Chaque thème est composé de sous-thèmes spécifiquement référencés dans le cadre international du droit à l’éducation. L’Australie, le Canada et le Royaume-Uni obtiennent les scores les plus élevés pour la Disponibilité, qui concerne les infrastructures et les ressources des écoles comme les manuels scolaires, les installations sanitaires, les salles de classe et le ratio élèves-enseignant formé. À l’autre extrémité de l’Indice, le Chili, la RDC et le Zimbabwe peinent à satisfaire aux indicateurs examinés dans le rapport RTEI 2016. Ces pays enregistrent des scores très faibles pour l’Acceptabilité et l’Adaptabilité, résultats de la faiblesse des systèmes d’éducation et des difficultés à atteindre des/ces droits qui se réalisent peu à peu, comme les droits des enfants handicapés. Pour tous les pays participants au RTEI 2016, le score le plus faible se rapporte à l’adaptabilité, qui met l’accent sur l’éducation des enfants handicapés ou non scolarisés et sur les opportunités éducatives extrascolaires. En dehors des indicateurs d’Adaptabilité, le sous-thème des salles de classe enregistre le score moyen le plus bas parmi tous les sous-thèmes de la Disponibilité dans tous les pays. Cela s’explique par le manque de données sur l’infrastructure dans le RTEI 2016 et les ratios élevés d’élèves par classe dans plusieurs pays.

Le RTEI repose sur les résultats nationaux qui figurent dans le rapport complet RTEI 2016 sous forme de synthèses préparées par nos partenaires nationaux. Les scores du RTEI contribuent à mettre en lumière les constatations des organisations partenaires et soutiennent les stratégies et les plaidoyers nationaux en faveur du droit à l’éducation. Le rapport présente de nombreuses constatations nationales qui seront utiles pour les futures activités de plaidoyer et de collecte de données. Les organisations de la société civile dans tous les pays participant au RTEI 2016 peuvent utiliser ces conclusions pour se concentrer sur des changements au niveau national ayant trait, entre autres, aux châtiments corporels, à l’attitude à l’égard des élèves enceintes ou aux résultats de l’apprentissage. Tous les pays du RTEI 2016 ont des possibilités de faire respecter, de protéger et de réaliser le droit à l’éducation. Les recommandations nationales sont documentées dans le rapport RTEI 2016 et les fiches des pays partenaires disponibles sur le site rtei.org.



Composition de l'indice par thème



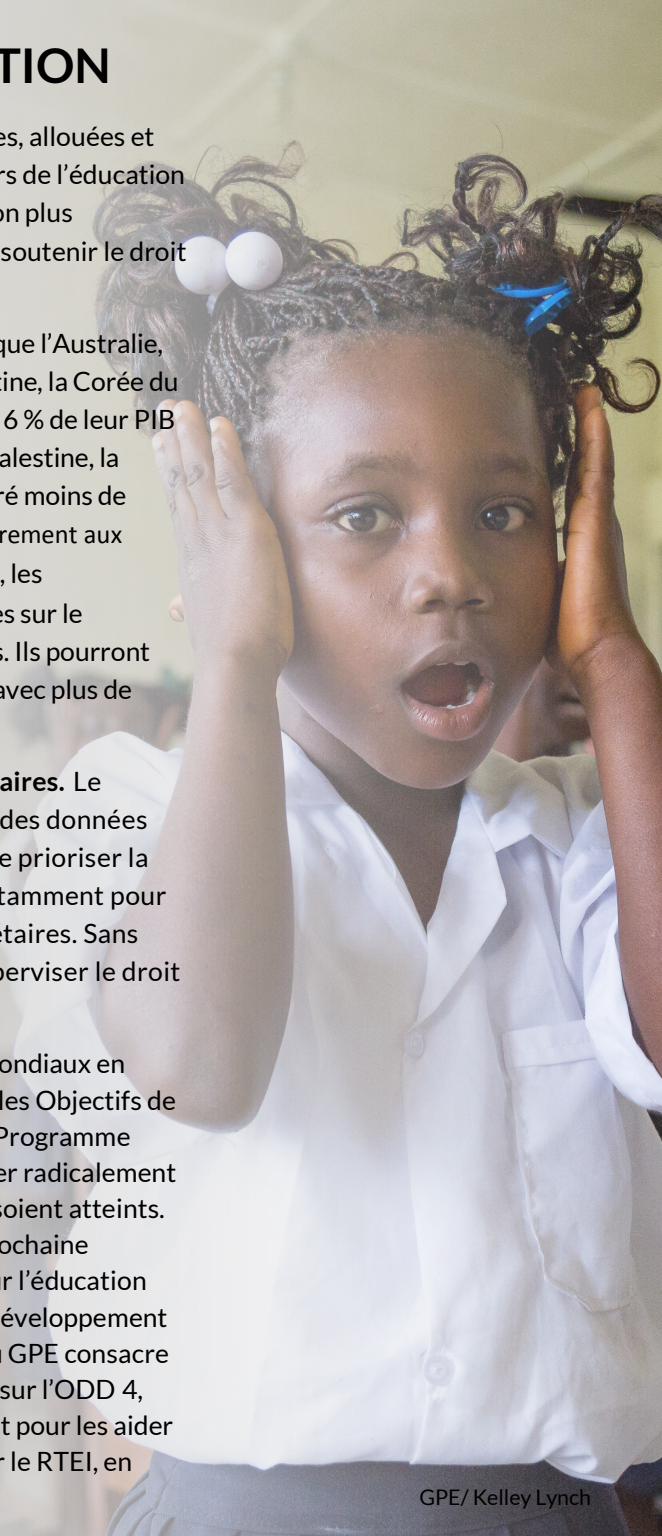
FINANCEMENT DU DROIT À L'ÉDUCATION

La pleine réalisation du droit à l'éducation exige des ressources adéquates, allouées et employées efficacement. Les données du RTEI 2016 aident les défenseurs de l'éducation et les responsables politiques à infléchir leur plaidoyer et à demander, non plus davantage d'aide à l'éducation, mais des financements mieux ciblés pour soutenir le droit à l'éducation à l'échelle nationale.

Accroître le financement national de l'éducation. Le RTEI 2016 montre que l'Australie, le Canada, le Chili, l'Éthiopie, le Honduras, l'Indonésie, le Nigeria, la Palestine, la Corée du Sud, la Tanzanie, le Royaume-Uni et les États-Unis ont réussi à allouer 4 à 6 % de leur PIB à l'éducation. Cependant, la RDC, l'Éthiopie, le Honduras, l'Indonésie, la Palestine, la Corée du Sud, le Royaume-Uni, les États-Unis et le Zimbabwe ont consacré moins de 50 % du budget national de l'éducation à l'enseignement primaire, contrairement aux critères de référence internationaux. Pour concrétiser le droit à l'éducation, les gouvernements doivent s'efforcer de respecter les normes internationales sur le financement du droit à l'éducation dans leurs politiques et leurs pratiques. Ils pourront ainsi créer des cadres budgétaires nationaux permettant de promouvoir avec plus de succès le droit à l'éducation pour tous les citoyens.

Accroître la transparence et la disponibilité des informations budgétaires. Le RTEI 2016 révèle des lacunes importantes en matière de disponibilité des données dans les budgets nationaux. Les gouvernements devraient envisager de prioriser la collecte de données dans les secteurs insuffisamment documentés, notamment pour ce qui a trait aux indicateurs de financement liés aux allocations budgétaires. Sans données précises, il est impossible de planifier, mettre en œuvre et superviser le droit à l'éducation.

Accroître l'aide à l'éducation. Dans la foulée des grands engagements mondiaux en faveur du financement de l'éducation et du développement, notamment les Objectifs de Développement Durable (ODD), le Cadre d'action Éducation 2030 et le Programme d'action d'Addis-Abeba, les gouvernements donateurs doivent augmenter radicalement leur soutien à l'éducation mondiale dès à présent pour que ces objectifs soient atteints. Une excellente occasion de démontrer ce leadership est offerte par la prochaine conférence de reconstitution des ressources du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), le premier partenariat mondial multilatéral qui vise à soutenir le développement de l'éducation dans 89 pays. Non seulement le plan stratégique actuel du GPE consacre le droit à l'éducation comme son premier principe et s'aligne pleinement sur l'ODD 4, mais il apporte aussi son appui aux dirigeants des pays en développement pour les aider à se conformer aux normes de financement de l'éducation surveillées par le RTEI, en particulier l'allocation de 20 % des budgets nationaux à l'éducation.



GOUVERNANCE

La Gouvernance est un thème fort avec 9 pays sur les quinze participants au RTEI 2016 qui obtiennent un score supérieur à 80. Les indicateurs de Gouvernance évaluent les accords internationaux, la disponibilité des données, le financement, les mesures nationales de protection légale et la planification nationale. Les principaux résultats sont les suivants :

- Les scores des États-Unis pour les indicateurs relatifs au cadre international sont faibles en raison du nombre restreint de traités internationaux ratifiés par le pays. Par exemple, les États-Unis sont le seul pays au monde qui n'a pas ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant.
- Les États-Unis obtiennent aussi des scores médiocres pour les indicateurs relatifs à la législation nationale en raison de l'absence d'une garantie fédérale au droit à l'éducation et de diverses mesures de protection au niveau des États. L'absence de lois nationales protégeant le droit des minorités à créer leurs propres écoles affecte également le score du Chili.
- Au Chili et au Zimbabwe, les plans nationaux d'éducation n'ont pas pour but de réaliser l'éducation primaire gratuite et obligatoire. Tous les autres pays du RTEI 2016, à l'exception de ceux qui ont déjà mis en place l'éducation gratuite et obligatoire, ont élaboré des plans fixant des dates de mise en œuvre précises pour la réalisation de l'éducation gratuite.

DISPONIBILITÉ

La Disponibilité diverge considérablement entre les pays du Sud et Nord, avec les cinq pays du Nord obtenant des scores élevés pour l'ensemble du thème. Les pays disposant de ressources financières plus élevées et de systèmes éducatifs plus anciens sont plus susceptibles d'avoir un faible nombre d'élèves par enseignant, des équipements sanitaires adéquats et davantage de manuels scolaires accessibles aux élèves. Les principaux résultats sont les suivants :

- En moyenne, aux Philippines, il y a plus de 75 élèves par classe en primaire, bien au-delà de la norme maximale de 45 élèves par classe.
- Le ratio du nombre d'élèves par classe dans les écoles primaires est de 20 à 1 en Australie, au Royaume-Uni et aux États-Unis, en dessous des normes nationales de ces pays.
- Le Honduras fait état d'une faible proportion d'écoles équipées de toilettes et d'eau potable (68 %). La RDC et le Nigeria ne présentent pas de données complètes concernant les installations sanitaires de leurs écoles dans le RTEI 2016.
- En Indonésie et en Palestine, moins de la moitié des enseignants ont suivi une formation correspondant aux normes nationales. Le Nigeria rapporte également des ratios élèves-enseignant formé élevés.
- Le Chili, l'Éthiopie et la Tanzanie présentent de mauvais ratios élèves-manuels scolaires, avec environ quatre élèves se partageant un manuel dans chacun de ces pays.

ACCESSIBILITÉ

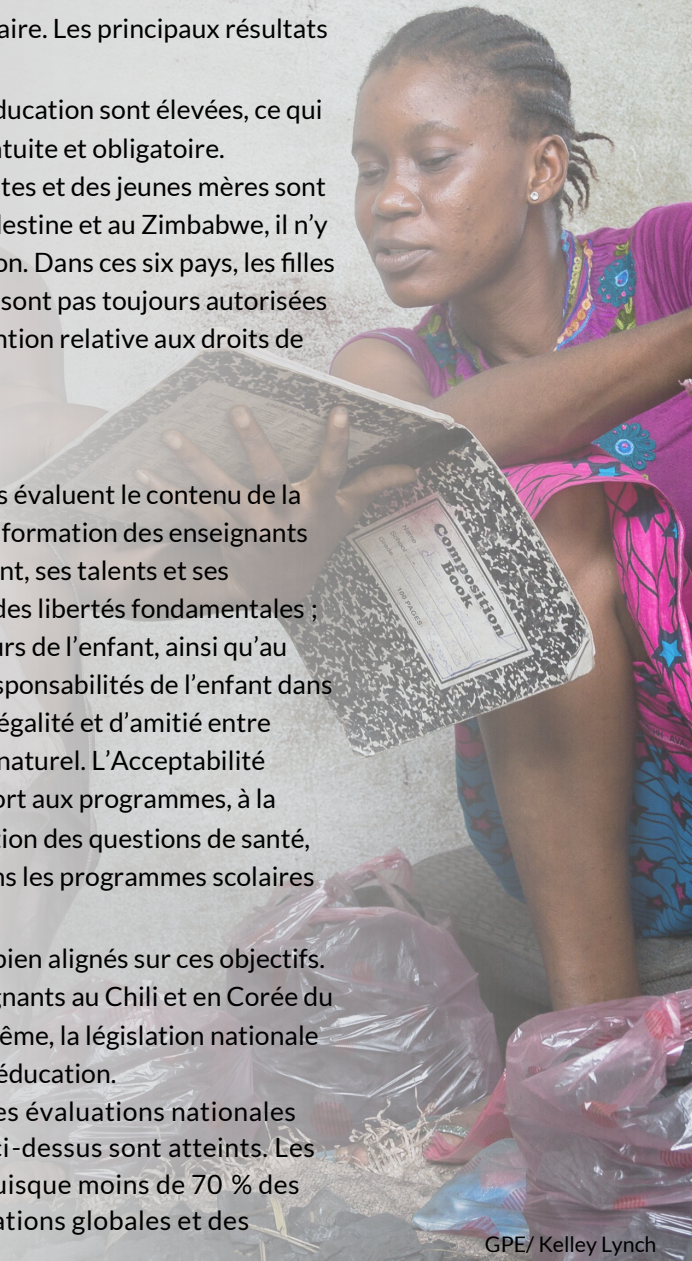
Les indicateurs de l'Accessibilité s'intéressent aux lois nationales relatives à la gratuité de l'éducation, à la discrimination face à l'éducation, aux coûts de l'éducation et aux taux de scolarisation et d'achèvement dans l'enseignement primaire et secondaire. Les principaux résultats sont les suivants :

- Au Chili, en RDC et en Tanzanie, les dépenses des familles pour l'éducation sont élevées, ce qui indique l'existence d'obstacles socioéconomiques à l'éducation gratuite et obligatoire.
- Des pratiques discriminatoires à l'encontre des jeunes filles enceintes et des jeunes mères sont constatées en RDC, en Indonésie, au Nigeria et en Tanzanie. En Palestine et au Zimbabwe, il n'y a pas de loi protégeant les filles contre cette forme de discrimination. Dans ces six pays, les filles enceintes peuvent être expulsées de l'école et les jeunes mères ne sont pas toujours autorisées à y retourner, en contradiction avec la ligne directrice de la Convention relative aux droits de l'enfant sur la non-discrimination liée à la grossesse.

ACCEPTABILITÉ

L'Acceptabilité varie grandement au sein du RTEI 2016. Les indicateurs évaluent le contenu de la législation et la politique nationales, des programmes scolaires et de la formation des enseignants en ce qui a trait au développement complet de la personnalité de l'enfant, ses talents et ses aptitudes mentales et physiques ; au respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales ; au respect des parents, de l'identité culturelle, de la langue et des valeurs de l'enfant, ainsi qu'au respect des valeurs du pays de l'enfant et d'autres civilisations ; aux responsabilités de l'enfant dans une société libre s'agissant de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité et d'amitié entre toutes les personnes et les groupes ; et au respect de l'environnement naturel. L'Acceptabilité renvoie aussi à l'harmonisation des manuels scolaires du pays par rapport aux programmes, à la participation des enfants aux prises de décisions à l'école et à l'intégration des questions de santé, de bien-être, de droits humains ainsi que des disciplines artistiques dans les programmes scolaires nationaux. Les principaux résultats sont les suivants :

- Les systèmes d'éducation des pays participant au RTEI 2016 sont bien alignés sur ces objectifs.
- Les résultats ont montré que le contenu de la formation des enseignants au Chili et en Corée du Sud n'inclut pas les buts de l'éducation énoncés dans le RTEI. De même, la législation nationale du Zimbabwe ne prévoit pas de politiques définissant les buts de l'éducation.
- Les indicateurs des résultats de l'apprentissage s'appuient sur les évaluations nationales pour déterminer si les objectifs du programme scolaire décrits ci-dessus sont atteints. Les données relatives aux résultats de l'apprentissage sont rares, puisque moins de 70 % des pays ont fourni des données relatives aux résultats des appréciations globales et des évaluations du niveau en lecture et en mathématiques.



ADAPTABILITÉ

La faiblesse des scores en matière d'Adaptabilité suggère que les pays ont du mal à répondre aux besoins de leurs populations d'élèves dans toute leur diversité. Les principaux résultats sont les suivants :

- Tous les pays du RTEI 2016 possèdent des lois nationales reconnaissant le droit à l'éducation des enfants handicapés, mais seuls l'Australie, le Canada, et les États-Unis signalent qu'ils sont raisonnablement équipés pour accueillir les enfants handicapés dans toutes les écoles ordinaires.
- Peu de pays proposent aux enseignants une formation spécialisée pour les enfants handicapés à l'échelon national, ce qui se traduit par une pénurie de connaissances chez les enseignants travaillant dans les écoles inclusives ou avec des élèves souffrant d'un handicap.
- Les populations nomades du Canada, du Chili, de RDC, de Tanzanie et du Royaume-Uni sont totalement privées d'écoles mobiles, et celles-ci sont rares en Éthiopie, en Indonésie et au Nigeria.
- L'enseignement en langue maternelle est une obligation légale au Canada, au Chili, en Éthiopie, au Honduras, en Indonésie, au Nigeria, en Palestine, aux Philippines et au Zimbabwe. Mais souvent, les pays ne parviennent pas à respecter ces obligations, et au Chili, par exemple, 40 % des élèves de l'école primaire ne reçoivent pas d'enseignement dans leur langue maternelle.
- Plus de 30 % des femmes sont mariées avant l'âge de 18 ans en RDC, en Palestine, en Tanzanie et au Zimbabwe. Le mariage précoce est l'une des principales causes de décrochage entre l'école primaire et l'enseignement secondaire chez les femmes.

PROCHAINES ÉTAPES

Le RTEI vise à renforcer les réseaux de défenseurs de l'éducation au Nord comme au Sud par la recherche-action, des ressources dynamiques, le renforcement des capacités et le plaidoyer commun ; à tenir les gouvernements et les institutions responsables de leurs engagements pour améliorer l'éducation de base et réaliser le droit à l'éducation ; et à mobiliser davantage de soutien public et politique en faveur du droit à l'éducation dans les pays donateurs et les pays en développement. Le RTEI est un processus bisannuel par lequel les partenaires de la société civile remplissent le questionnaire RTEI en effectuant des recherches sur le droit à l'éducation à l'échelle nationale pendant un an, puis en menant des campagnes de plaidoyer liées à leurs conclusions l'année suivante. Tous les deux ans, le RTEI mobilise davantage d'organisations de la société civile et d'autres pays afin de mener des recherches et de plaider pour le respect, la protection et la réalisation du droit à l'éducation.

RESULTS

the power to end poverty

RESULTS Educational Fund est un organisme à but non lucratif, établi en 1981 au titre de l'article 501(c)(3), qui se bat sur le terrain pour mobiliser l'opinion et la volonté politique afin de mettre fin à la pauvreté, en aidant les personnes à gagner leur autonomie et à exercer leur pouvoir personnel et politique dans le but de provoquer des changements. RESULTS concentre ses efforts de plaidoyer sur les politiques qui protègent et étendent l'accès à la santé et la nutrition, qui favorisent la mobilité économique, et offrent l'accès à l'éducation pour tous. La stratégie adoptée par RESULTS associe l'analyse des politiques et la recherche, les activités coordonnées de plaidoyer, la mobilisation des médias, la sensibilisation des parlementaires, l'engagement de haut niveau et des partenariats internationaux pour atteindre ses objectifs. Huit autres pays ont reproduit le modèle de RESULTS : l'Australie, le Canada, le Japon, le Kenya, le Mexique, la Corée du Sud, le Royaume-Uni et la Zambie.

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous sur le site rtei.org où vous trouverez les fiches pays des organisations partenaires, les pages pays explorant les données du RTEI, les questionnaires RTEI dûment remplis, le jeu complet de données et le rapport RTEI 2016.

Rédigé par Allyson Krupar et Tony Baker
Publié par RESULTS Educational Fund

RESULTS and RESULTS Educational Fund

1101 15th St., NW, Suite 1200
Washington, DC 20005

RESULTS: (202) 783-7100

RESULTS Educational Fund: (202) 783-4800



@RESULTS_tweets



Facebook.com/RESULTSEdFund